



n°6





© BabXIII – CCCCF

## ÉDITO

Parmi les nombreuses compétences que l'État délègue aux maires, celle du service public est celle qui est la plus représentative de notre action municipale.

Dans ce domaine les tâches sont nombreuses et nécessaires pour le quotidien de nos concitoyens. Parmi elles, la compétence jeunesse représente une action forte que vous avons volontairement développée afin de proposer à vos enfants des moyens leur permettant un accès à l'éducation dans les meilleures dispositions. Mais au-delà de l'école publique que nous devons mettre à disposition, entretenir, adapter en fonction des effectifs, apporter un confort aux élèves et aux enseignants ou encore être réactifs devant toutes les réparations imprévues, nous devons également mettre à disposition du personnel formé pour accompagner les maternelles.

La restauration scolaire est également une compétence communale que nous devons organiser dans les meilleures conditions avec des repas équilibrés tout en assurant un encadrement nécessaire pour le bien être de vos enfants.

Au-delà des compétences obligatoires, à Saint-Gatien-des-Bois nous assurons un service de garderie le matin mais aussi et surtout une prise en charge de vos enfants dans le cadre des activités périscolaires après l'école, le mercredi, les petites et les grandes vacances.

Je sais à quel point l'organisation des familles qui travaillent est compliquée à gérer lorsque les horaires ne s'accordent pas avec ceux de l'école. C'est pourquoi, pour vous éviter le stress et vous proposer l'encadrement et la sécurité de vos enfants, notre centre de loisirs est une action importante de service publique pour les familles.

Dans ce semestriel, vous pourrez tous apprécier le travail important que nous consacrons à la jeunesse de Saint-Gatien-des-Bois.

Notre société chronophage ne laisse malheureusement que très peu de temps aux familles pour profiter de leurs enfants, les accompagner dans l'apprentissage, la découverte... Sans vouloir se substituer aux parents mais plutôt afin de les aider, de les rassurer sur le bien-être des enfants en dehors du milieu scolaire, notre équipe d'animation assure un encadrement de qualité que j'ai souhaité relayer dans ce bulletin.

Cette année est riche de nouveautés avec les colos apprenantes qui a permis d'organiser un séjour "escapade nature" authentique. Une semaine à la ferme avec des sorties originales tous les jours a permis des vacances inédites aux enfants (qui sont les premiers à nous réclamer les mêmes vacances pour l'an prochain).

La visite du préfet (Thierry MOSIMAN) pour saluer notre action, est une récompense pour nous tous (agents/élus). Plus récemment dans la continuité de ces vacances d'été,

j'ai souhaité mettre en place "le Plan Mercredi". La construction d'une mini-ferme, la mise en place d'un potager, la préparation des jeux olympiques mutualisent l'action des animatrices du pôle avec les agents du service technique. Les mercredis sont désormais animés de pelles, râteaux, marteaux, scies, clous... Nos petits apprentis ont pour défi une construction opérationnelle pour le printemps prochain.

Vous découvrirez en détails notre action dans ce semestriel, les photos parlent d'elles seules et reflètent à l'identique ce que j'attendais de ces opérations.

Nous pouvons être fiers de cette dynamique à l'égard de vos enfants, certes l'investissement financier est important mais pour moi obligatoire.

Nous espérons faire ce qu'il faut pour la réussite de vos enfants.

Ensemble, nous pourrons ainsi transmettre de belles valeurs. Je compte sur votre aide afin que soient préservées ces règles essentielles de respect et de politesse à l'égard de tous.

La fin d'année approche à grands pas maintenant, je vous souhaite de belles fêtes en famille.

Pour ma part je serais heureux de vous retrouver le 12 janvier afin de célébrer ensemble les vœux de la nouvelle année, nous pourrions échanger sur la vie de notre commune. Je souhaite vous voir nombreux, c'est un moment important de convivialité et de reconnaissance pour les élus et les agents.

Je vous remercie pour votre attention.

Le Maire,  
Philippe LANGLOIS



Directeur de la publication :  
 Philippe LANGLOIS  
 Rédactrice :  
 Véronique Gobichon Lemarié  
 Comité de rédaction :  
 Sophie Deprez, Stéphanie Gille,  
 Valérie Le Dréau, Ihsane Roux.  
 Ont participé à cette édition :  
 Josette Cariou, Pauline Maillard,  
 Jennifer Pain, Jean-François Martin  
 Conception et réalisation:  
 CG-graphisme  
 Impression :  
 Imprimerie Marie  
 Tirage :  
 1 000 exemplaires  
 Distribution :  
 Ville de Saint-Gatien-des-Bois  
 Crédits photos :  
 Ville de Saint-Gatien-des-Bois  
 et Naïade Plante, sauf mention  
 contraire sur la photo.  
 Photo de couverture : Naïade Plante  
 Dépôt légal :  
 en cours



# sommaire

## DÉCOUVRIR ..... 5

L'école .....	5
Entretien avec l'équipe enseignante .....	6
L'accès à la lecture .....	6
La cantine .....	7
Les travaux .....	7
Quelques chiffres .....	8
La sécurité de vos enfants .....	9
Au centre de loisirs-Le pôles .....	11
Le PEDT .....	12
Les colos apprenantes .....	12
Le plan mercredi .....	15
Les fêtes de Noël .....	16
Lien intergénérationnel .....	16
L'exercice de l'autorité parentale .....	17

## SE SOUVENIR ..... 18

Photos souvenirs .....	18
------------------------	----

## PARTAGER ..... 20

Du côté de l'état civil .....	20
Amicale des anciens élèves .....	21
Quelques travaux récents .....	21
Périscolaire du soir .....	22
Visite du préfet .....	22

## CONNAÎTRE ..... 24

Les nouvelles entreprises .....	24
Numéros et informations utiles .....	25
Ce qu'il faut savoir .....	27
Interdiction de brûlage .....	28
Élagage de haies .....	28
Divagation des animaux .....	28
Déjections canines .....	28

## PROGRAMMER ..... 29

Demandez le programme ! .....	29
-------------------------------	----

## SE DIVERTIR ..... 30

Envie de lecture .....	30
------------------------	----



# DÉCOUVRIR : L'enfance à saint-gatien

## L'école

Parce que l'éducation, l'enseignement, l'apprentissage, la connaissance des valeurs sont prioritaires à l'égard de vos enfants, il est du rôle des municipalités de mettre tout en œuvre pour atteindre ces objectifs.

Avant toutes choses, le maintien d'une école scolaire avec suffisamment de classes est la priorité : dès le début de mon premier mandat, cette préoccupation a été majeure dans nos décisions et orientations.

Aujourd'hui 5 classes avec une équipe d'enseignantes impliquée et bien installée dans notre commune.

Avec l'Éducation nationale, nos rôles sont partagés. C'est l'Inspection Académique qui assure la responsabilité de l'enseignement. Elle ouvre les classes et désigne des enseignants, des remplaçants...

La Mairie met à disposition deux ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) afin d'apporter un soutien aux enseignantes des classes maternelles.

Avec l'ouverture d'une 5<sup>e</sup> classe et un nombre d'enfants scolarisés à Saint-Ga-

tien-des-Bois en hausse, nous avons créé un poste supplémentaire.

Par ailleurs, il nous appartient d'assurer la sécurité de vos enfants, de leur proposer un établissement respectant les conditions sanitaires d'accueil des scolaires, d'agréments leur quotidien ainsi que celui des enseignantes, de vérifier le bon fonctionnement des différentes alarmes (incendie, alerte intrusion...).

Avec malheureusement des alertes "Vigipirate", nous devons être réactifs et mettre en place des dispositifs de protection à l'approche de l'école et missionner un agent technique matin et soir.

Pour le fonctionnement des cours, la commune prévoit une ligne budgétaire chaque année pour les fournitures scolaires.

Pour l'apprentissage de la natation, nous assurons le transport vers la piscine de Deauville, ainsi que les entrées.

Afin d'assurer le bon fonctionnement, une réunion "Conseil d'école" est prévue chaque trimestre par Madame la Directrice permettant l'échange entre l'équipe d'enseignantes, le maire, Madame CARIOU, première adjointe et les délégués des pa-

rents d'élèves. Ces réunions permettent de faire le point sur les actions engagées par les différents intervenants pour assurer des conditions d'enseignement favorables.

Enfin, pour assurer l'organisation familiale notamment par rapport aux horaires de travail, nos ATSEM sont présentes dès 7h30 le matin pour accueillir vos enfants.



## ENTRETIEN AVEC L'équipe enseignante

### 1-Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

Voir évoluer et grandir les enfants, les aider à progresser, leur apporter des connaissances complémentaires à celles des parents pour qu'ils deviennent citoyens acteurs.

### 2-Comment ressent-on la collaboration École-Mairie-Pôle ?

La mairie est à l'écoute de nos besoins, elle répond favorablement à nos demandes et elle est force de proposition. Ainsi, nous travaillerons ensemble sur le projet mini ferme et potager, projet pour lequel l'initiative revient entièrement à la municipalité. Le Pôle est également un service très utile et de qualité que les enfants semblent apprécier.

### 3-Le harcèlement scolaire

Les élèves le souhaitant, à partir du CE2, ont répondu à un questionnaire d'auto-évaluation. Les réponses sont tout à fait rassurantes mais que néanmoins toute la communauté éducative doit rester en alerte. Il est bon de mentionner le numéro d'écoute (le 119 – voir page à savoir) et dire que tous les enseignants de l'école sont référents harcèlement.

### 4-Comment percevons-nous le fait qu'il n'y ait pas d'APE ?

Nous sommes contentes que des parents se mobilisent pour mener des actions et faire vivre l'école même s'ils ne sont pas constitués en association.

## L'accès à La LECTURE

Notre commune dispose de deux points "accès à la lecture".

**La bibliothèque municipale** est ouverte à tous. De nombreux ouvrages sont à la disposition des lecteurs petits et grands. Les enfants du village, accompagnés de leurs parents, peuvent y trouver gratuitement des bandes dessinées, des contes, des histoires adaptées à chaque âge.

**Dans l'enceinte de l'école** : dans une pièce réservée uniquement aux scolaires, suivant un planning établi avec les enseignantes chaque jours de la semaine, les élèves peuvent emprunter des livres. En fin de visite, les plus petits ont la chance d'écouter "l'heure du conte".

**Prix de fin d'année** : en fin d'année scolaire, chaque enfant de l'école du Bois Joli reçoit de la part de la commune un livre adapté à son âge mais également en lien

avec ce qu'il a vécu durant l'année scolaire comme une sortie, le programme étudié...

Pour les CM2, futurs collégiens, un dictionnaire Anglais/Français, outil indispensable pour l'entrée au collège, leur est offert.



## La cantine

La restauration scolaire accueille chaque midi 70 enfants en moyenne. Entre préparation des repas, mise en place, surveillance, service, plonge et ménage, 5 agents encadrent vos enfants. Nous avons choisi de travailler avec la cuisine centrale API depuis cette rentrée. L'aspect qualitatif et son relais avec des producteurs en circuits courts nous conforte dans notre choix.

"La discipline" pendant le repas ! Certes le repas est convivial mais il ne doit pas pour autant déborder, c'est pourquoi nous avons mis en place des avertissements "carton jaune", après 3 avertissements le "carton rouge" pourra exclure l'enfant de la cantine après discussion avec la famille.

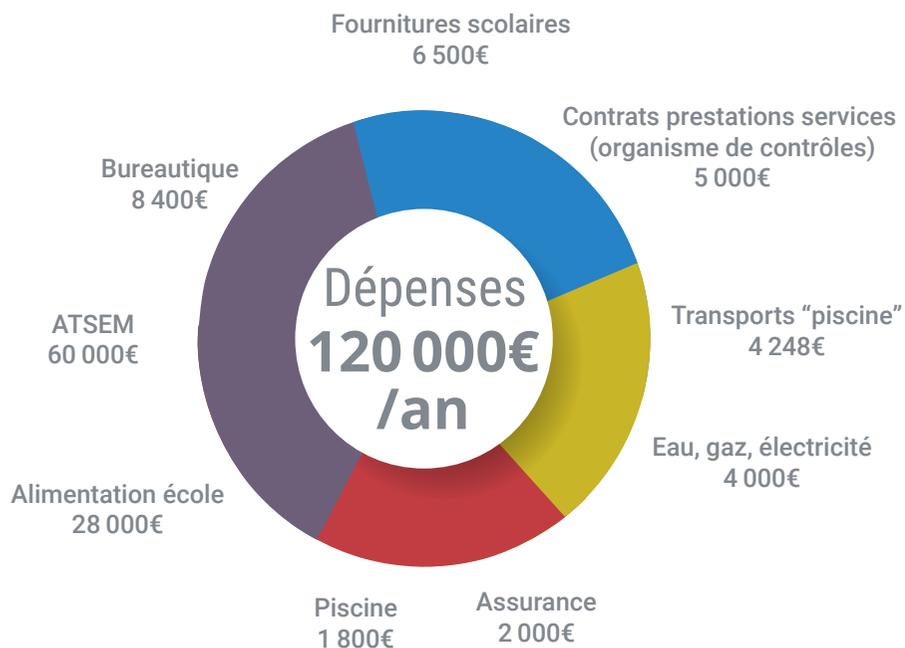


## LES TRAVAUX

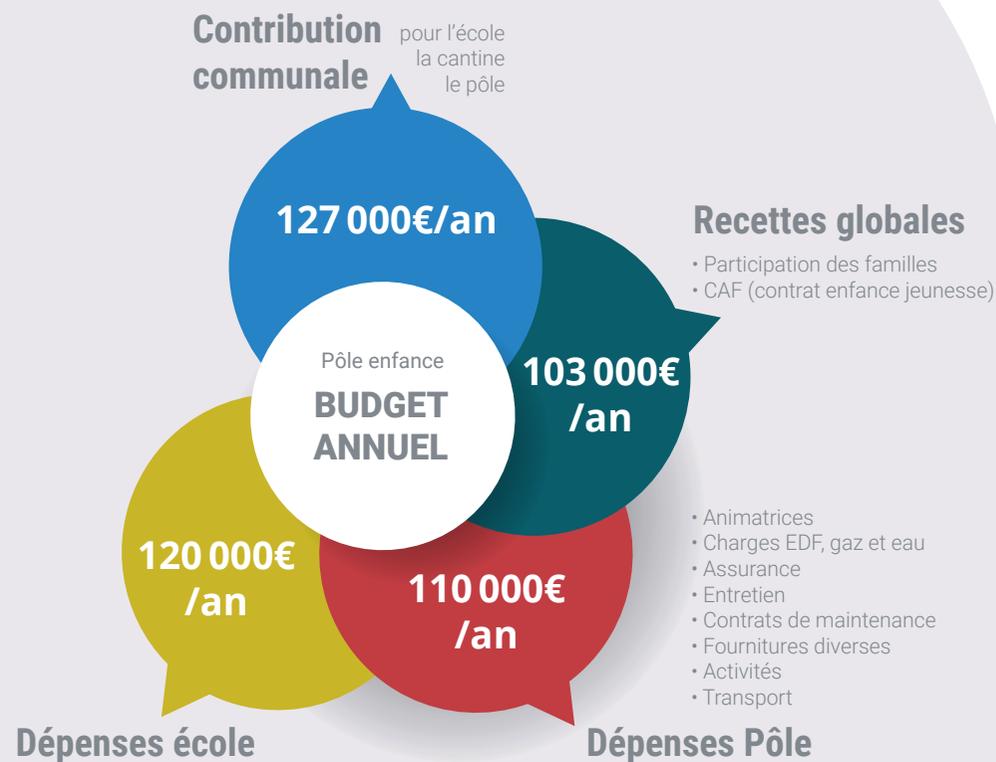
Nos agents techniques assurent au quotidien tous les travaux de réparation, d'entretien. Toutes les classes anciennes ont été entièrement rénovées, une classe neuve a été réalisée en 2015, un nouveau préau. Pour la rentrée 2021/2022, de grands travaux d'aménagement d'une 5<sup>e</sup> classe ont été réalisés par nos agents (déménagement de la bibliothèque, peintures, plafond, sol).



## DÉPENSES POUR L'ÉCOLE



## BUDGET ANNUEL



## La sécurité DE VOS ENFANTS



## UN BILAN DES INITIATIVES DE CES DERNIÈRES ANNÉES

La sécurité des élèves, du personnel enseignant et des agents communaux est une priorité indiscutable pour notre école et notre centre d'accueil des mineurs. Ces dernières années, une série de mesures essentielles a été mise en place pour garantir un environnement d'apprentissage sécurisé dont les détails figurent en page 10.

## ÉLABORATION ET MISE EN PLACE

La première étape de cette collaboration fructueuse fut la création conjointe du PPMS et la planification de l'exercice de confinement élaborés en concertation entre l'équipe pédagogique, les autorités scolaires et les représentants de la commune : ces plans tiennent compte des spécificités de notre école et des caractéristiques de notre commune, garantissant ainsi une approche personnalisée et adaptée à notre environnement.

## RESSOURCES ET ÉQUIPEMENT

La commune a joué un rôle fondamental en mettant à disposition les ressources et les équipements nécessaires à la mise en œuvre du PPMS et de l'exercice de confinement. Cela inclut la fourniture de matériel de sécurité, l'installation d'infrastructures spécifiques et l'accès à des espaces sécurisés, contribuant ainsi à renforcer la protection de notre école. Ces exercices PPMS et de confinement obligatoire sont fait également au centre par les animatrices.

1

### Installation d'une vidéosurveillance : une vue vers l'extérieur

En 2017, l'école a franchi une étape majeure en installant un système de vidéosurveillance. Positionnées de manière stratégiques, les caméras assurent une surveillance en temps réel des points clés de l'établissement. Cette technologie fournit une sécurité supplémentaire en permettant une détection rapide des activités suspectes.

2

### Interphone à distance : contrôle total de l'accès

L'installation d'un interphone pour l'ouverture à distance du portillon permet de gérer les entrées et de les réguler. Cette mesure garantit un contrôle absolu sur les accès, permettant uniquement aux visiteurs autorisés d'entrer dans l'enceinte de l'école.

3

### Rideaux de sécurité : une barrière protectrice

L'installation de rideaux occultants sur les fenêtres donnant sur la rue a été une mesure cruciale pour renforcer la sécurité de l'école contre les intrusions et les actes de vandalisme. Ces rideaux offrent une barrière visuelle supplémentaire, limitant la visibilité depuis l'extérieur et contribuant ainsi à maintenir la confidentialité et la sécurité des espaces intérieurs.

4

### Protection des fenêtres : une prévention anticipée

Dans le cadre de notre plan de prévention contre les intrusions et les attentats, des films de protection ont été appliqués sur les fenêtres de l'école et du centre donnant sur l'extérieur. Cette précaution stratégique assure une protection maximale sans compromettre la visibilité depuis l'intérieur.

5

### 5. Sonnettes

Des sonnettes ont été installées à la porte de la garderie scolaire ainsi qu'à celle d'entrée du centre.

6

### 6. Mise en place du "dépose-minute"

La mise en place du "dépose-minute" constitue une initiative marquante dans l'effort continu pour améliorer la sécurité et la fluidité devant l'école. Ce dispositif vise à offrir une solution efficace pour le débarquement sécurisé des élèves à proximité immédiate de l'établissement. Grâce à cette zone dédiée, les parents peuvent déposer leurs enfants en toute tranquillité, sans perturber la circulation générale et en évitant les stationnements imprudents.

L'installation du "dépose-minute" est le fruit d'une collaboration fructueuse entre l'école et la commune, démontrant ainsi notre engagement commun envers la sécurité et le bien-être des élèves. À la rentrée scolaire 2022/2023, un agent de la commune était présent, pendant quelques semaines, le matin afin d'orienter les automobilistes, de surveiller le respect de cette nouvelle réglementation et faire traverser vos enfants en toute sécurité. Durant les périodes "Vigipirate", cette action est renouvelée matin et soir.

7

### 7. Préparation aux situations d'urgence : des exercices réalistes et pertinents

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) et celui d'Exercice de Confinement Obligatoire représentent des piliers essentiels de la sécurité au sein de notre établissement scolaire. Cependant, pour assurer leur efficacité maximale, ils nécessitent une collaboration étroite et synergique entre l'école et la commune.

## au centre de LOISIRS - LE PÔLE

Après l'école, nous avons mis en place cette structure d'accueil pour encadrer vos enfants dans le cadre des activités périscolaires.

Notre équipe réalise les transports avec notre minibus (de l'école au centre) pour assurer leur sécurité !

Au Pôle, les enfants sont encadrés dans les salles par tranche d'âge ou en extérieur selon les conditions climatiques. Des activités leurs sont proposées en attendant le retour des parents.

L'établissement est totalement sécurisé afin d'avoir un œil attentif sur vos enfants.

Nos activités périscolaires ont lieu tous les soirs de la semaine scolaire mais également tous les mercredis.

Pour le temps extrascolaire (petites et grandes vacances), nous organisons à chaque fois des thèmes nouveaux pour accueillir vos enfants.

Pour les parents, j'imagine que le Pôle est un service confortable. En lien avec les services techniques, les déchets alimentaires seront pesés à la cantine et recyclés dans le potager et la mini ferme par le biais du compostage.



## LE PEDT = LE FIL CONDUCTEUR DE L'ACTIVITÉ jeunesse

Le Projet Éducatif Territorial est conçu dans l'intérêt de l'enfant. Il est nécessaire pour contractualiser un Plan mercredi avec l'État.

C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. En effet, la diversité des acteurs et des situations pédagogiques multiplie les possibilités pour les enfants de s'épanouir en acquérant différents savoirs, savoir-faire et savoir être.

Il constitue un facteur d'attractivité du territoire et contribue au maintien et à l'installation des familles sur celui-ci

Le PEDT, en assurant, notamment le mercredi, une offre d'activités périscolaires en continuité et en complémentarité avec l'école, facilite les organisations familiales. Avec la présence d'une école, l'existence d'une offre d'activités périscolaires de qualité dans le cadre d'un PEDT est un facteur favorable à l'installation ou au maintien des familles dans la commune.



## LES COLOS APPRENANTES

Parce que nous avons tous des souvenirs de vacances à la ferme, en pleine nature... J'ai souhaité que nos enfants puissent vivre des vacances inédites, c'est pourquoi "nos colos apprenantes" avaient lieu dans une exploitation agricole. Cette semaine en camps sur le thème "Escapade Nature" a véritablement fait des heureux. Entre la visite de la ferme où ils ont vécu pendant 5 jours, la découverte du Marais Vernier, du sentier de l'Anguille, des étangs de Pont-Audemmer... agrémentés par des balades en

calèche, parcours avec des ânes, activités nautiques et pour finir une soirée festive à "La Fonderie" avec repas, bowling, jeux gonflables... la réussite fut totale.

Ce dispositif pour lequel nous avons candidaté a été salué par Monsieur Thierry MO-SIMANN, Préfet du Calvados qui est venu saluer notre initiative par une visite au Pôle avec une belle participation des enfants, des animatrices et des services techniques.

Nos vacances "Escapade Nature" étaient référencées en ligne et pouvaient accueillir des enfants de tout le territoire en fonction des places disponibles.

Il faut saluer nos animatrices, elles aussi en déplacement pendant une semaine avec des conditions climatiques extrêmement pluvieuses, néanmoins enfants et animatrices ont été enthousiastes de ces colos apprenantes.





## Témoignage de Victor, 5 ans

**Animatrice** : Victor qu'est-ce que tu as aimé durant ce séjour ?

**Victor** : J'ai aimé les pizzas, c'est ce que j'ai préféré et j'ai bien aimé dormir dans la tente. Et j'ai aimé aller à la plage.

**Animatrice** : Et la ferme des cocottes tu en as pensé quoi ?

**Victor** : Très drôle !

**Animatrice** : Donc tu aimerais bien recommencer ?

**Victor** : Bah oui !

**Animatrice** : L'année prochaine ?

**Victor** : Oui !

**Animatrice** : Super, merci Victor !



## Témoignage de Clément, 8 ans

**Animatrice** : Clément qu'est-ce que tu as préféré durant cette semaine ?

**Clément** : J'ai aimé la Fonderie parce que le bowling c'était bien, j'ai bien aimé aussi la ferme des cocottes parce qu'on est monté sur des poneys et j'ai pas aimé la balade avec les ânes parce que il y avait des guêpes.

**Animatrice** : Et tu aimerais bien retourner en mini-camp ?  
Ça t'avait plu ?

**Clément** : Oui !

**Animatrice** :  
Super !  
Merci Clément !





L'interview  
de Jennifer et  
Pauline

**Jennifer** : C'était un vrai challenge cette année car on changeait de lieu. D'habitude nous étions sur des structures près de Thury-Harcourt (base de loisirs). Cet été nous étions à la campagne chez un agriculteur, Jean-Baptiste Devaux qui nous a d'ailleurs accueillis à bras ouverts. Nous avons donc une petite pression mais tout compte fait ça été les meilleurs camps, cela a été super top. Moi je suis partie avec les ados qui ont été extraordinaires en sachant qu'il a plu dès le premier jour jusqu'au dernier jour ! On a même eu une petite tempête que l'on a traversé plutôt pas mal... je dirais même une méga tempête que nous avons traversé grâce à M. Devaux qui nous a proposé un moyen de repli par sécurité.

Mais globalement cette période de pluie nous a mis dans l'ambiance !

Au final, les tentes totalement trempées ont été démontées en équipe avec les services techniques, les ados et les animatrices. Même sous la pluie, nous avons bien rigolé !

**Pauline** : il est vrai que c'était un challenge car c'était nouveau, on était chez l'agriculteur, chez l'habitant et non sur une base de loisirs fixe. Nous étions en itinérance chez plusieurs intervenants, on a vu plein de choses nouvelles, ce n'est pas dans les activités habituelles des mini camps au cours

des années précédentes. La préparation en amont pour les demandes de devis, ... a demandé beaucoup d'organisation de la part de toute l'équipe, un gros travail également venant de Monsieur le Maire qui nous a énormément aiguillé et donné cette idée.

Durant les camps, avec Jennifer on a fait le camp des 5/6 ans durant 2 jours. C'était nouveau. Première fois au Pôle sous des tentes. Nous sommes allés à la Ferme des Cocottes chez Maud, à la plage. Le soir une veillée très sympa, très cocooning avec les doudous. La soirée "pizzas" au top. Tous les intervenants chez qui nous sommes allés ont été exceptionnels à chaque fois que ce soit pour les calèches, les promenades avec les ânes, le lac de Toutainville, la Fonderie, Maud de la Ferme des Cocottes. Nous avons toujours été très bien accueillis. On a eu quelques pleurs, c'était normal car pour beaucoup de petits c'était la première fois qu'ils quittaient papa, maman.

Le camp des 9/10 ans a été mon préféré, parce que le groupe et quelques activités différentes et suite au camp précédent nous étions plus détendues.

Les services techniques ont été au top car durant ma première semaine, il y a eu une petite fuite dû à la pluie dans la tente de cuisine, et à peine appeler ils sont arrivés pour réparer. Nos animatrices, Margaux et Émilie, ont été géniales. Je savais que

je pouvais compter sur mon binôme avec Margaux. M. Devaux était également réactif, aux petits soins. Il nous a préparé des veillées "barbecue" incroyables. Il avait un relationnel exceptionnel avec les enfants...

**Jennifer** : tous les prestataires, Thierry des calèches, Antoine des ânes, le club nautique, étaient contents de participer à ce projet.

**Jennifer et Pauline** : Nous n'étions pas seules à porter cette aventure. Ils étaient tous enthousiasmés et ils veulent tous retravailler avec nous l'an prochain.

**Jennifer** : pour ma part, moi qui travaille depuis plus de 10 ans dans l'animation, j'ai trouvé que les familles cette année ont été enchantées, sécurisées. Elles avaient confiance en l'équipe et ont été reconnaissantes... Les parents étaient étonnés que l'on soit resté, pour le groupe des ados jusqu'au dernier jours, ils pensaient qu'on allait rentrer plus tôt suite à la tempête mais je leur ai expliqué que dès le lendemain matin de la journée où nous avons eu de la pluie, j'ai vu les ados au petit déjeuner avec le sourire et quand je leur ai dit "on rentre, il va pleuvoir toute la semaine", leur réponse "Ah, certainement pas, Jennifer".

**Jennifer, Pauline** : pour résumer, un très bon retour, une équipe au top, des familles au top, la mairie au top.

À reproduire l'année prochaine !

## LE PLAN MERCREDI

Parce qu'une suite à ces vacances était nécessaire, nous allons poursuivre l'opération " Plan Mercredi " à partir de trois thèmes :

- Construction d'une mini ferme ;
- Création d'un potager ;
- Activités sportives "Terre de Jeux 2024 "
- La construction de la mini ferme se fera avec les agents techniques. Vos enfants seront acteurs de la construction avec des temps en atelier et en extérieur. Ce projet a pour objectif d'accueillir des poules et des moutons afin que vos enfants s'approprient le lieu d'un outil pédagogique entre l'alimentation, les déchets alimentaires...
- Le potager. Dans le même esprit, la conception d'un potager se fera en collaboration avec les agents des services techniques. Les activités en salle pourront élaborer le calendrier du potager. Les acti-



tivités en extérieur mettront les enfants en exercice : préparation, semis, plantations, entretien et récolte. Ces deux volets s'inscrivent dans une démarche pédagogique avec un comité de pilotage qui assure le lien entre les enseignantes, les animatrices, les agents techniques et les élus.

Enfin, la troisième thématique est celle liée au sport. Nous envisageons préparer un évènement à l'occasion des jeux olym-



piques. Les enfants trouveront un sport de préférence au sein d'un panel de propositions sur notre terrain de foot et pourront se préparer.

Mercredi 22 novembre 2023, râteaux, pelles, truelles de jardinage pour les plus petits, bottes, brouette... nos petits jardiniers ont profité du soleil pour préparer la terre de futurs carrés de jardin.





## FÊTE DE NOËL

Pour les fêtes de fin d'année, le CCAS consacre une partie de son budget pour une "fête de Noël", tous les enfants sont conviés. Un spectacle, un goûter, des cadeaux et une boum leur sont proposés ainsi que la venue du Père Noël. C'est leur moment privilégié sans les parents. Noël 2020, le Père Noël n'ayant pas pu venir en raison du Covid, il avait chargé Monsieur le Maire de le remplacer pour apporter les cadeaux à l'école.



## Lien inter- GÉNÉRATIONNEL

Depuis plusieurs années maintenant, le repas des Anciens est servi par des jeunes de Saint-Gatien-des-Bois. C'est un moment fort et très apprécié de tous. Personnellement, j'admire nos jeunes qui sont à cette occasion totalement dévoués pour que nos anciens passent un bon moment. Leur politesse, leur attention, leur tenue sont tellement réconfortante d'une jeunesse exemplaire.

Autre exemple de lien, nous avons proposé un nettoyage de l'église. Les jeunes et les séniors ont répondu présents et formés une belle équipe pour rénover notre église.

Autre moment de partage, celui des commémorations du 8 mai et du 11 novembre avec la présence d'enfants de l'école.

Pour poursuivre cette belle valeur, nous allons ouvrir après le Hameau des champs "un chemin de la biodiversité". Ce chemin de randonnée permettra à tous (jeunes et moins jeunes) de se retrouver auprès de la mini ferme, du potager (afin de partager des expériences de jardinier).



## L'exercice DE L'AUTORITÉ PARENTALE

(source Service-Public.fr)

L'autorité parentale correspond à l'ensemble des droits et des devoirs que les parents ont vis-à-vis de leur enfant mineur. Ces droits et devoirs se traduisent de différentes manières : veiller sur l'enfant, sa santé, son éducation, son patrimoine,... Selon les cas, l'autorité parentale peut être exercée conjointement par les 2 parents ou par un seul parent.

Parmi les devoirs qui incombent aux parents vis-à-vis de leur enfant, on peut citer les exemples suivants :

### DEVOIR DE PROTECTION ET D'ENTRETIEN

Les parents doivent veiller sur sa sécurité et contribuer à son entretien matériel et moral, c'est-à-dire le nourrir, l'héberger, prendre des décisions médicales, surveiller ses relations et ses déplacements... Chacun des parents doit contribuer à l'entretien de l'enfant en fonction de ses ressources et de celles de l'autre parent, et en fonction des besoins de l'enfant.

### DEVOIR D'ÉDUCATION

Les parents doivent veiller à son éducation intellectuelle, professionnelle, civique... Les parents qui n'assurent pas l'instruction obligatoire de leur enfant s'exposent à des sanctions (amende par exemple).

### DEVOIR DE GESTION DU PATRIMOINE

Les parents doivent administrer les biens de l'enfant et peuvent les utiliser, mais pas les vendre.

#### Actes usuels :

En cas d'exercice conjoint de l'autorité parentale, un seul parent peut notamment faire, sans l'accord de l'autre parent, les actes suivants :

- Établissement d'un passeport pour l'enfant
- Inscription de l'enfant sur son passeport
- Demande de dérogation à la carte scolaire
- Autorisation de sortie scolaire
- Réinscription scolaire

En cas de désaccord entre les parents sur une décision à prendre dans l'intérêt de l'enfant, l'un d'eux peut s'adresser au Juge des Affaires Familiales. La demande doit être déposée au tribunal du domicile de l'enfant.

#### Actes non usuels :

D'autres actes non usuels, c'est-à-dire inhabituels, nécessitent l'accord des 2 parents. Il s'agit des actes qui rompent avec le passé ou qui engagent le futur de l'enfant et des actes qui touchent à ses droits fondamentaux. Exemples :

- 1<sup>er</sup> inscription de l'enfant dans un établissement scolaire public ou privé
- Inscription de l'enfant dans un établissement privé alors qu'il était précédemment dans un établissement public
- Choix religieux (baptême, circoncision, ...)



# se souvenir

## Si on feuilletait L'ALBUM-PHOTOS DE NOS SOUVENIRS !

Au fil des années... on se souvient des kermesses, des remises de prix, des vacances au centre, en camps, des sorties pendant les TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires), de l'apprentissage du jonglage sous le chapiteau du cirque au Pôle, de l'inauguration de la forêt nourricière, de la chasse aux œufs du comité des fêtes, des premiers jours de classe et même une invasion de petits monstres à la mairie...





## DU CÔTÉ DE L'ÉTAT CIVIL

### mariages...

#### Toutes nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

- 17 août Léonor GERBAUD et Harold SIMONI
- 9 septembre Allison RIOULT et Damien CHAUVEL
- 28 octobre Charlène ROINÉ et Sébastien GIGON

### naissances...

#### Toutes nos félicitations aux heureux parents

- 6 octobre Maël MARIE
- 7 octobre Loüva DE SA

### décès...

#### Aux familles attristées, nous présentons nos sincères condoléances

- 18 juin Jean-Yves GOSSELIN
- 30 juin Daniel THIENPOND
- 11 juillet Mireille DESJARDINS née FOBIS
- 26 juillet Jeannine SENECA
- 4 septembre Janine LATOUR née TURGIS
- 16 septembre Simonne DÉMARAIS
- 16 octobre Nicolas PLESSIS
- 12 novembre Didier LEJUMEL
- 4 novembre Monique RETOUT née LEMPÉRIÈRE
- 21 novembre Marcel SAUVAGE
- 27 novembre Jeannine LEHELLEY née TASSART
- 3 décembre Marielle QUIGNON née LEDUC





## amicale des anciens élèves

Notre journée de retrouvailles au restaurant "La Briquerie" à Équemauville, le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2023 s'est bien passée. Nous étions 57 participants, tous satisfaits de leur journée et du repas dansant. Tous ceux qui prenaient une adhésion repartaient avec un petit cadeau. Nous remercions vivement la mairie de Saint-Gatien-des-Bois pour sa subvention annuelle. Le Bureau de l'Amicale vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2024. Passez de bonnes fêtes et portez-vous bien. Sylvie FURBEYRE, Présidente de l'Amicale  
Quelques travaux récents sur la commune



## QUELQUES TRAVAUX RÉCENTS SUR LA COMMUNE

### TRAVAUX DE RÉFECTION DU MONUMENT AUX MORTS

Les Anciens Combattants de la commune remercient les agents des services techniques et la mairie pour les travaux d'embellissement du monument aux Morts.

#### Petit rappel historique

En juin 1919, une plaque commémorative avait été déposée dans la mairie en

attendant la construction du monument qui fut érigé en 1920 en granit de Belgique. Il fut construit par la maison POISSON, marbrier de Lisieux.

#### Montant des travaux

- Terrassement, écoulement des eaux, frais annexe = 2 881,50 francs de l'époque
- Maçonnerie = 2 288,64 francs de l'époque
- Monument = 7 500,00 anciens francs
- Grille = 669,00 anciens francs

### TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE SUR LA RD 74



## PÉRISCOLAIRE DU SOIR

Au périscolaire, les animatrices proposent, après l'école, un accompagnement aux devoirs tous les lundis et jeudi soir.

Un soir type au centre :

- Partager le goûter,
- Devoirs pour ceux qui le souhaitent,
- Jeux libres,
- Proposition d'activités. En ce moment, ateliers Noël



## visite DE monsieur LE PRÉFET DU CALVADOS

Dans l'après-midi du jeudi 13 juillet 2023, Monsieur Thierry MOSIMANN, Préfet du Calvados, est venu à la rencontre des enfants qui participaient au premier camps des colos apprenantes "Escapade Nature". Après la visite du centre, le groupe des 5/6 ans a fait découvrir l'emplacement de la future ferme matérialisée par des piquets ainsi que les carrés "potager". Dans l'atelier des services techniques ils ont également présenté à Monsieur le Préfet leur connaissance des outils qui leurs permettront de construire les bâtiments de la ferme.



# BON à SAVOIR !

## CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Nous vous rappelons que depuis mars 2017, **notre mairie ne gère plus les demandes de cartes d'identité** car nous ne disposons pas du système numérisé.

Pour toutes demandes d'obtention de cartes nationales d'identité et de passeports, vous devez vous adresser aux mairies les plus proches de notre commune :

**Mairie de Honfleur : 02 31 81 88 00**

**Mairie de Pont l'Évêque : 02 31 64 00 02**

**Mairie de Trouville-sur-Mer : 02 31 14 41 43**

**Mairie de Touques : 02 31 89 75 87**

**Les demandes de CNI/Passeport se font uniquement sur RV.**

Vous pouvez effectuer votre pré-demande en ligne en vous rendant sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés :

<https://ants.gouv.fr/>

Scannez ce code pour accéder au site web.



## NUISANCES SONORES

Par Arrêté Préfectoral du 21 novembre 2008, article 6, relatif à la lutte contre les nuisances sonores :

Tous travaux tels que des travaux de bricolage ou de jardinage effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, des vibrations transmises ou de leur caractère répétitif, en quelque endroit que ce soit, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, ne peuvent être effectués que de :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi inclus ;
- de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis ;
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

## L'ENFANCE EN DANGER "ALLO 119"

Si vous êtes un enfant en danger ou une personne témoin ou soupçonnant qu'un enfant est en danger, vous devez appeler le 119

Tout le monde peut appeler le 119 : les enfants et adolescents confrontés eux-mêmes au danger, ou appelant pour un autre enfant qu'ils connaissent, et les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger (dans leur famille, leur voisinage, la communauté éducative...). Les appels des mineurs sont traités en priorité. Le 119 est joignable 24h/24, 7j/7, gratuit depuis tous les téléphones (fixes, mobiles, cabines...), confidentiel, invisible sur les factures détaillées, il n'apparaît sur aucun relevé de téléphone.



## INTERDICTION DE BRÛLAGE

Le brûlage à l'air libre de déchets végétaux est **INTERDIT**, il représente des effets nocifs pour la santé, la salubrité et l'environnement mais aussi des risques d'incendie.

Les éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille des haies, d'arbustes, d'élagage ou de débroussaillage devront être déposer en déchetterie ou valoriser (ex : broyage).

Les seuls brûlages de déchets végétaux autorisés entre le 15 septembre et le 30 avril de chaque année sont les suivants :

- Interventions liées aux traitements après une tempête ou une inondation, aux travaux de prévention des incendies, ainsi que celles menées par un exploitant agricole ou forestier pour des raisons phytosanitaires ;
- Coupe de plantes invasives, végétaux malades ou arbres infestés dans le cas de programmes d'élimination ou de protection sanitaire collectif ;
- Programme de restauration et d'entretien des cours d'eau déclarés d'intérêt général par le Préfet ;
- Coupe de haie d'une exploitation agricole en cas d'impossibilité de valorisation des déchets ou difficultés majeures d'accès aux parcelles concernées.



Ces exceptions ci-dessus sont soumises à déclaration **48h au moins à l'avance en mairie**.

Le formulaire est disponible en ligne :

<https://app.panneaupocket.com/pdf/90020991562cbefacabc633.79182723-1657532332.pdf>

## ÉLAGAGE DE HAIES

Afin d'éviter des différends entre voisins qui relèvent du Code Civil, Monsieur le Maire rappelle à tous les propriétaires et locataires de la **nécessité de tailler leurs haies pour des raisons de sécurité routière et de respect d'autrui**.

Quant à l'obligation communale, nous entretenons l'accotement, le fossé et le talus. Nous intervenons jusqu'à la crête du talus, les haies plantées en haut du talus sont du domaine privé.

## DIVAGATION DES ANIMAUX

**Nous vous rappelons que la divagation des animaux domestiques sur la voie publique**

**est interdite.** Pour l'éviter, il convient, en particulier en zone rurale, de clore correctement votre jardin et de maintenir votre portail fermé.

Nous vous rappelons que tout propriétaire d'animal est civilement responsable de toutes les atteintes aux personnes et aux biens dont son animal peut être responsable.

## DÉJECTIONS CANINES

**Extrait de l'arrêté municipal en date du 9 octobre 2017 interdisant les déjections canines sur les espaces verts de la commune :**

«Vu le Code Général des Collectivités Territoriales...Vu le Code pénal,..., Vu le Code Rural... Vu le Code de la Santé Publique ...

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la salubrité publique et l'hygiène des espaces verts de la commune de Saint-Gatien-des-Bois et d'y interdire les déjections canines ;

**ARRÊTÉ**

Article 1 : Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs et les espaces verts publics, et ce par mesure d'hygiène et de salubrité.

Article 2 : Les propriétaires devront se munir de sacs plastiques ou de tout autre moyen à leur convenance, afin de collecter les déjections de leurs animaux.

Article 3 : Toute infraction au présent arrêté sera passible d'amende. »



# NUMÉROS ET INFORMATIONS UTILES



## mairie

18 rue des Brioleurs – 02 31 65 16 27

mairie@saintgatiendesbois.fr

www.saintgatiendesbois.fr

### Service Urbanisme :

secretariat@saintgatiendesbois.fr

### Service État civil :

veronique@saintgatiendesbois.fr

### Permanences :

Lundi : 16h00 à 19h00

Mercredi et vendredi : 14h00 à 17h00

### Permanences téléphoniques :

du lundi au vendredi : 9h30 à 12h00

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR CÔTE FLEURIE

Pour toutes questions liées aux déchets  
et au tri : 02 31 88 50 00

## ERDF

Numéro d'accueil **dépannage** :  
09 716 750 14

## ORANGE (TÉLÉPHONE)

En cas de problème sur ligne téléphonique :

Numéro pour les **professionnels** : 1013

Numéro pour les **particuliers** : 1016

## VEOLIA eau

Pour **intervention sur vos fuites avant compteurs, sur tous les problèmes liés aux réseaux de l'eau potable ou problème de facturation** (appels non surtaxés) :

**02 31 14 30 16** (en cas de fuite)

**09 69 39 56 34** (relation clientèle)

## DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT

Le diagnostic assainissement pour les riverains vendeurs de leur maison se fait auprès de **VEOLIA CAEN** :

**02 50 10 00 13** ou **02 50 53 30 70**

ou par courriel :

**caen-cabn.eau-nrm@veolia.com**

ou : **cabn@veoliaeau.fr**

## ASSISTANTE SOCIALE

02 31 14 62 52 (permanence Honfleur)

## SSIAD

14 bis rue des Brioleurs – 02 31 98 77 67

Courriel : siad.pa@wanadoo.fr

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

### M. VIDEAU

Prendre rdv au 02 31 81 88 00

(mairie de Honfleur)

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

18 rue des Brioleurs – 02 31 64 50 17

Du lundi au vendredi de 14h00 à 16h00

## ÉCOLE PUBLIQUE DU BOIS JOLI

Rue des Écoles – 02 31 65 18 48

## CENTRE D'ACCUEIL DES MINEURS

16 chemin du Reux – 02 31 64 61 70

psc.saintgatiendesbois@gmail.com

## **PHARMACIE Paola Patyn**

1 place du Marché – 02 31 65 29 49

## **maison de santé**

14 ter rue des Brioleurs

• **Infirmières** : 02 31 64 25 20

• **Médecins** :

Mme Maëlle AUSSANT et M. Étienne BOCQUEL : rdv sur Doctolib.fr

• **Rééducation (kiné)** :

M. Simon – 02 50 43 00 41

## **ORTHOPHONISTE**

16 rue du Lavoir

**Anne Mathilde Guérin** – 02 31 65 79 23

## **CABINET DENTAIRE**

6 rue de la Giroitière

**Dr Géraldine Brumaire** – 02 31 89 52 15

**Dr Éric Steunou** – 02 31 89 03 29

## **HORAIRE MESSE**

**4<sup>e</sup> samedi du mois à 18h30**

Pour les **baptêmes** s'adresser au presbytère Sainte Catherine de Honfleur au :

02 31 89 11 83.

Pour les **mariages** envoyer un courriel à :  
ndestuaire.mariage@gmail.com

## **RÉSIDENCE MÉDICALISÉE de Saint-Gatien-des-Bois**

2 rue des Brioleurs – 02 31 64 64 01

## **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

37 Rue des Brioleurs – 02 31 65 16 45

**Horaires d'hiver** :

Mercredi : 15h00 à 17h30

Vendredi : 15h00 à 17h45

Samedi : 10h30 à 11h30

**Horaires à partir du 1<sup>er</sup> avril** :

Mercredi : 15h00 à 17h45

Vendredi : 15h00 à 18h30

Samedi : 10h30 à 11h30

## **DÉSINSECTISATION GUÊPES ET FRELON**

• Appeler la mairie en cas de nid de frelons asiatiques

• JNJ Désinsectisation (Livarot)

06 21 22 51 60

## **BRIGADE GENDARMERIE TRANSPORTS AÉRIENS (BGTA)**

02 31 64 00 41

# **NOUVEAUX SUR LA COMMUNE**

Bienvenue au nouveau service de nettoyage de véhicules à domicile de Mme Agathe BOUBERT



Bienvenue aux nouveaux propriétaires de l'ancienne auberge du Cheval Blanc.



# connaître



Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Seul l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), qui est chargé par la loi de réaliser le recensement de la population en partenariat avec les communes, peut effectuer le recensement général de la population. L'Insee l'organise et le contrôle, les communes préparent et réalisent la collecte sur le terrain.



## comment l'enquête se réalise-t-elle sur place ?

Un agent recenseur passe à votre domicile pour déposer la notice d'information sur laquelle figurent les identifiants de connexion pour répondre au questionnaire en ligne. Se recenser par internet vous permet de répondre facilement, sans avoir à fixer un rendez-vous à l'agent recenseur pour rendre les questionnaires papier.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous distribue les questionnaires papier : une feuille de loge-

ment par foyer et un bulletin individuel par personne. Il les récupère plus tard après avoir fixé un rendez-vous.

La campagne de recensement pour Saint-Gatien-des-Bois commencera le jeudi 18 janvier pour se terminer le samedi 17 février 2024.

Nous vous présenterons nos trois agents recenseurs recrutés par la commune dans une prochaine lettre.



# PROGRAMMER

## DEMANDEZ LE PROGRAMME !

1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2024



### invitation vœux

M. Philippe LANGLOIS, Maire de Saint-Gatien-des-Bois, et les membres du Conseil Municipal vous invitent le vendredi **12 janvier 2024 à 19 h** dans la **salle du Pôle, 16 chemin du Reux.**

Inscription en mairie au  
02 31 65 16 27 ou par courriel :  
[veronique@saintgatiendesbois.fr](mailto:veronique@saintgatiendesbois.fr)  
avant le **30/12/2023**

Janvier 2024		Février 2024		Mars 2024	
Vendredi 12	Cérémonie des vœux	Week-end du 24 et 25	Rallye de la Côte Fleurie	Mardi 12 au dimanche 17	Festival Normand de Scrabble Club des 2 Rives
18 janvier au 17 février : recensement de la population 2024				Mercredi 20	Inauguration Chemin de la Biodiversité
Avril 2024		Mai 2024		Juin 2024	
Week-end de Pâques	Chasse aux œufs du Comité des Fêtes	Mercredi 8	Commémoration de la Victoire 1945	Dimanche 9	Élections européennes
		Jeudi 9	Vide-greniers	Samedi 15	3 <sup>e</sup> édition de la Fête du Bois
				Date à définir	80 <sup>e</sup> anniversaire du Débarquement

# SE DIVERTIR

## envie DE LECTURE

Ce que nous propose Josette Cariou, notre bibliothécaire :

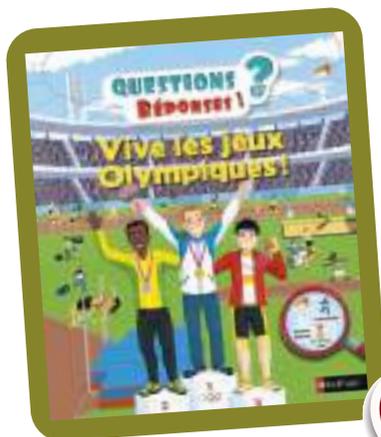
### Documentaire jeunesse

#### “Vive les jeux olympiques”

Auteur : Jean-Michel BILLOUD

Illustrateur : Pierre CAILLOU

Édition : Nathan – Collection Questions Réponses (2023)



“À quelques mois de l'ouverture des jeux olympiques en France, ce documentaire jeunesse est un excellent support pour les découvrir : qui a inventé les jeux ? Que représentent les 5 anneaux ? D'où vient la flamme ? Qui défile ? etc... Plus de 50 questions réponses pour comprendre les jeux olympiques.”



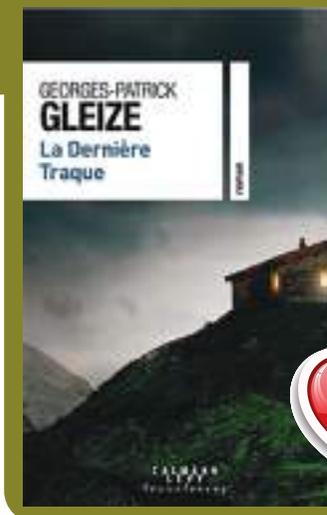
### Documentaire adulte

#### “Mon débarquement”

Auteurs : Léon GAUTIER en collaboration avec Frédéric LETERREUX

Édition : City (août 2023)

“Les mémoires du dernier héros français du débarquement. Avec une grande humilité, Léon GAUTIER laisse un témoignage rare et précieux sur la plus grande opération militaire de tous les temps qui a changé le cours de l'histoire de la France.”



### THRILLER RURAL

#### “La dernière traque”

Auteur : Georges-Patrick GLEIZE

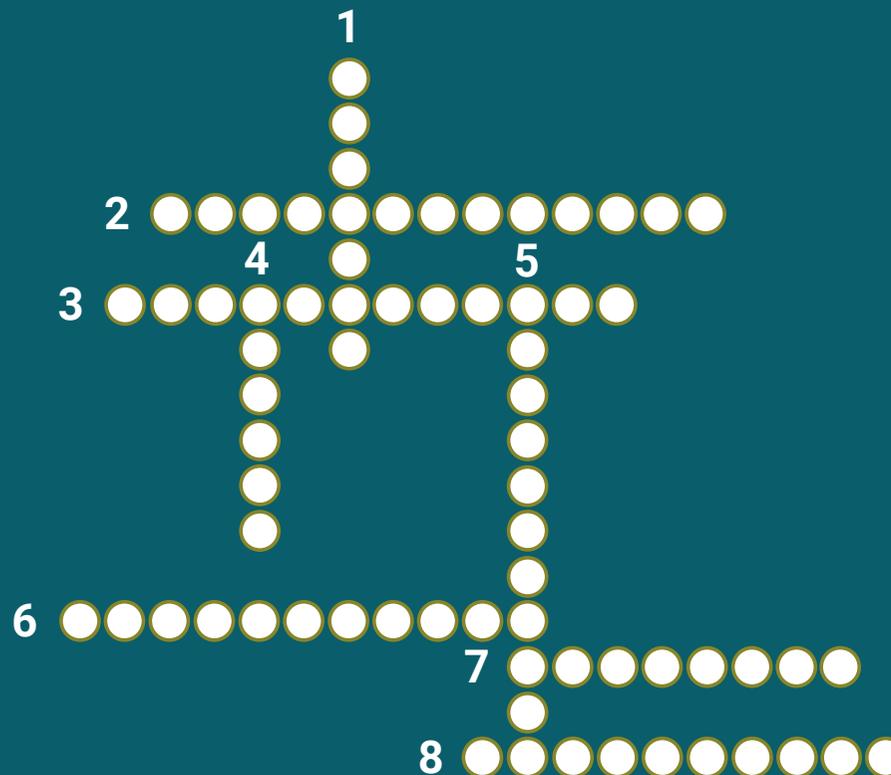
Édition : Calmann-Levy (septembre 2023)

“Cache-cache avec la mort dans un hameau pyrénéen. Comment un ordinateur récupéré dans une déchetterie peut-il changer la vie tranquille d'un hameau pyrénéen ? Le disque dur conserve les traces de deux utilisateurs. Dans ce nouveau thriller rural dont les ramifications nous entraînent dans les arcanes du monde sans merci de l'espionnage et qui se distingue par ses péripéties aussi haletantes que réjouissantes.”

## LES MOTS CROISÉS L'enfance

### Définitions

- 1 – Les hormones s'affolent
- 2 – Acquisition du savoir
- 3 – Gaminerie
- 4 – Futur
- 5 – Passage difficile pour certains
- 6 – Pas d'inquiétude
- 7 – Bonne nuit les petits
- 8 – Tombe la première



Résultats dans le numéro  
du 1<sup>er</sup> semestre 2024

### RÉSULTATS DU n° PRÉCÉDENT

- |                    |                 |
|--------------------|-----------------|
| 1 – PETITES GOULES | 5 – GASTRONOMIE |
| 2 – NUTRITION      | 6 – PRODUCTEUR  |
| 3 – CIRCUIT COURT  | 7 – AGRICULTURE |
| 4 – ALIMENTATION   |                 |

N'hésitez pas à partager vos réponses :  
[mairie@saintgatiendesbois.fr](mailto:mairie@saintgatiendesbois.fr)



## Mairie de Saint-Gatien-des-Bois

18, rue des Brioleurs  
14130 Saint-Gatien-des-Bois  
**+33 2 31 65 16 27**  
mairie@saintgatiendesbois.fr  
www.saintgatiendesbois.fr

**SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE DE  
SAINT-GATIEN-DES-BOIS**



[www.saintgatiendesbois.fr](http://www.saintgatiendesbois.fr)



facebook.

